Organiser une manifestation en réduisant les déchets

Lamballe Terre & Mer

Auteur :

41 Rue Saint-Martin
BP 90456
22400 Lamballe
Voir le site internet
Ronan Guichard
ronan.guichard@lamballe-terre-mer.bzh

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

L'action s'articule autour de l' « Agenda 21 » de Lamballe Communauté dont le projet a été validé par le Conseil Communautaire le 17 janvier 2013. La notion de « valorisation des déchets » est un élément important de l' « Agenda 21 ». En effet, l'action sur les déchets porte les numéros 26 et 28 et fait partie des orientations « Environnement et Promouvoir la citoyenneté ». Le Programme Local de Prévention a lancé et lancera des actions visant à mettre en avant les projets issus de l' « Agenda 21 de territoire ». Ces projets s'articulent autour de l'amélioration de la gestion des déchets et la sensibilisation à la nécessité d'évolution des comportements.

Avant l'engagement de l' « Agenda 21 » le service Déchets Ménagers insistait déjà auprès des organisateurs de manifestations culturelles et sportives sur la bonne gestion des déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette action est de proposer une aide dans la réflexion de la gestion des déchets en amont et en aval de la manifestation. Ainsi, en partenariat avec les associations du territoire, deux manifestations ont été choisi par Lamballe Communauté pour accueillir les outils développés. Au terme de ces manifestations un bilan sera réalisé pour connaitre l'impact des outils créés. Si l'impact est positif, ces outils seront développés à d'autres manifestations culturelles ou sportives du territoire.

L'objectif concerne essentiellement l'engagement d'un partenariat entre la collectivité et l'organisateur de la manifestation. Cet engagement regroupe l'évaluation des possibilités de gestion des déchets en proposant une mise à disposition de matériel et de supports de communication. La collectivité souhaite sensibiliser les organisateurs afin de déclencher des changements de comportements pendant les manifestations. L'installation d'équipements spécifiques a aussi pour objectif de sensibiliser le public hors de son foyer.

Résultats quantitatifs

En 2012 : 61 manifestations en extérieur avec mise à disposition de matériel dont 5 ayant empruntées les gobelets du Kit déchets du GC 22 ;

En 2013 : 65 manifestations en extérieur avec mise à disposition de matériel dont 7 ayant empruntées les gobelets du Kit déchets du GC 22. Pour les 58 autres le service a mis à disposition des contenants pour le tri et le carton.

Les demandes de mise à disposition de conteneurs sélectifs progressent d'une année à l'autre en raison de la prestation payante pour les conteneurs d'ordures ménagères.

Résultats qualitatifs

L'action entreprise par Lamballe Communauté commence à s'intégrer naturellement dans les préparatifs des deux manifestations suivis. Les résultats (points faibles et points forts) de ces dernières ont permis d'améliorer la démarche qui est dupliquée sur d'autres manifestations du territoire. A ce jour, toute manifestation s'est vu remettre le guide de bonne gestion des déchets afin d'intégrer la problématique en amont.

Avec la mise en place des poubelles bi-flux, les organisateurs ont moins trouvé de déchets laissés à terre. Par contre, lors de la récupération des contenants mis à disposition, il s'avère que le tri instauré est plus ou moins difficile à faire respecter. Les manifestations qui ne disposent pas d'équipes dédiées à la gestion des déchets n'ont pas de bonne performance de tri. Les bons résultats proviennent essentiellement des manifestations ou la gestion des déchets a été prise en compte dans l'organisation de la manifestation.

MISE EN OEUVRE

Planning

Depuis 2004 : mise à disposition de conteneurs multi-flux pour les manifestations en extérieur ;

Septembre 2011 : Participation à une réunion de travail sur l'élaboration du guide pratique sur les manifestations durables du CG 22 ;

Mars 2012 : accompagnement d'une association dans l'organisation des préparatifs de sa manifestation concernant la gestion des déchets ;

Juin 2012 : article sur les résultats de l'opération dans le journal du service déchets ménagers envoyé avec la redevance 2012. Présentation du « kit déchets » du Conseil Général ;

Juin 2012 : accompagnement de la seconde structure dans l'organisation des préparatifs de sa manifestation concernant la gestion des déchets ;

Janvier 2013 : validation de l'Agenda 21 de territoire, dans lequel l'action sensibilisation aux enjeux environnementaux et aux éco-gestes est inscrite ;

Mars-Juillet 2013 : accompagnement des deux manifestations test et création du livret pour l'ensemble des associations.

Moyens humains

- le chargé de prévention a élaboré le dépliant de communication ainsi les outils de communication présents sur les manifestations ;

- le service communication a validé les supports de communication et fait la conception graphique ;

- le service déchets ménagers effectue les livraisons du matériel réservé lors de la validation du devis.

Moyens financiers

Le budget dédié à cette action concerne essentiellement du temps de travail correspondant à des réunions de sensibilisation et de mise en place. Par ailleurs, le service a complété ses outils de collecte en faisant l'acquisition de matériel complémentaire et en développant des nouveaux visuels. L'enveloppe budgétaire concernant cette action se décompose comme ceci :

- acquisition de poubelles bi-flux : 630 € HT ;
- acquisition de couvercles spécifique pour la collecte du verre : 950 € HT ;
- réalisation des supports de communication (autocollant pour les conteneurs) : 550 € HT.

Le développement de l'action entre la phase d'élaboration, rencontre et la phase de concrétisation sur le terrain correspond à 5 % du temps de travail du chargé de prévention sur une année soit : 1 750 € HT.

Moyens techniques

Matériel : mise en place d'un stock de conteneurs de différents volumes dédié aux multiples flux : OMr, déchets sélectifs, carton, verre. Identification visuel des conteneurs selon le flux. Acquisition de poubelles bi-flux en complément de celles du Conseil Général.

Communication : réalisation d'un dépliant présent les modalités de réduction des déchets lors de manifestations. Mise à disposition de différents supports de communication selon la nature de la manifestation.

Partenaires mobilisés

Service communication de Lamballe Communauté : le service a été sollicité pour valider le contenu du dépliant et réaliser la création de ce dernier.

Deux organisateurs de manifestation : manifestations qui servent de test avant d'étendre les différentes actions autres manifestations du territoire.

Service vie associative-citoyenneté Ville de Lamballe : le service a permis de transmettre l'information sur les possibilités de réduire les déchets lors d'une manifestation.

Communes : mise à disposition du dépliant dans chaque mairie à l'attention des associations.

Conseil Général : prêt de matériel du « kit déchets » suite à des réservations.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est facilement reproductible sur le territoire pour l'ensemble des manifestations. La collectivité propose des outils et une communication adaptés à la nature de la manifestation. La seule contrainte pour les associations est d'effectuer la demande de mise à disposition du matériel et de

définir une personne référente qui sera l'interlocuteur avec la collectivité.

Difficultés rencontrées

Cette action n'est pas en soit originale. Toutefois, la mise en place de la redevance incitative qui incombe une facturation à la levée des conteneurs d'ordures ménagères pour les associations, permet d'obtenir de meilleur résultat sur la partie tri qui n'est pas facturée.

Recommandations éventuelles

Il faut bien disposer d'un stock de matériel car la plupart du temps les manifestations se déroulent au même moment. Afin que la sensibilisation hors foyers soit pérenne, il est indispensable d'être associé aux préparatifs et que les organisateurs mettent une équipe à tourner sur le site de la manifestation « brigade verte ».

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CENTRE DE TRI | ASSOCIATIONS | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Juin 2014
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Stéphane LECOINTE
stephane.lecointe@ademe.fr
Direction régionale Bretagne